

L'art public aux petits soins

Michèle Lepage

Numéro 112, printemps 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17483ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lepage, M. (2007). L'art public aux petits soins. *Continuité*, (112), 48–50.

L'ART PUBLIC AUX PETITS SOINS

par Michèle Lepage

Des milliers d'œuvres d'art public agrémentent des lieux que nous fréquentons au quotidien. Plusieurs sont signées par des artistes de renom comme Marcelle Ferron, Charles Daudelin, Jean-Pierre Mousseau, Robert Roussil et Jordi Bonet. Tantôt ces œuvres se retrouvent à l'extérieur, sur les places publiques et dans les parcs, tantôt elles sont intégrées à des édifices publics, dans le hall d'entrée par exemple. Créées pour un lieu donné, elles établissent un lien avec l'architecture du bâtiment, l'espace ou la vocation du site. En plus de constituer des points de repère pour la communauté, elles rendent l'art accessible à tous, hors des musées.

Leur forme varie tout autant que les matériaux dont elles sont constituées: sculptures, murales, vitraux, monuments, fontaines, œuvres lumineuses; de métal, de verre, de pierre, de plastique, de bois, de textile. La plupart des anciennes œuvres d'art public étaient à caractère commémoratif, tel le bronze de Champlain qui s'élève sur la terrasse Dufferin, à Québec, depuis 1898. Maintenant, elles jouent des rôles aussi bien commémoratif et historique que symbolique ou esthétique.

L'agrandissement du Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie, à Shawinigan, a forcé la démolition du hall d'entrée. Conséquemment, l'œuvre intégrée aux murs a dû être déplacée. La céramique de l'artiste Claude Théberge (à gauche) a été démantelée pièce par pièce pour être éventuellement replacée ailleurs.
Photo: Centre de conservation du Québec



Les œuvres d'art public constituent une part significative de notre patrimoine culturel. Raison de plus pour leur accorder les plus délicates attentions, et ce, dès leur création.

Parmi les plus connues au Québec: la verrière de Marcelle Ferron à la station Champ-de-Mars du métro de Montréal, la sculpture-fontaine de Charles Daudelin, *Éclatement II*, en face de la Gare du Palais à Québec, *La Joute* de Jean Paul Riopelle dans le Quartier international de Montréal, et le *Monument aux soldats morts et aux braves* de Sherbrooke, conçu par George William Hill.

La présence de ces œuvres est due en partie à la création, en 1961, d'un programme d'intégration des arts. Cette mesure consistait à réserver 1% du budget de construction d'un bâtiment ou d'aménagement d'un site public pour la réalisation d'une œuvre intégrée. À partir de 1981, la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement, politique dite « du 1% », a pris le relais. Elle a depuis encadré la réalisation de quelque 2500 œuvres.

D'autres créations font partie de collections d'art public que possèdent des municipalités, des organismes à but non lucratif, voire des entreprises privées. Certaines municipalités ont d'ailleurs adopté leur propre politique d'art public ou leur programme d'intégration des arts, en y ajoutant une préoccupation pour la conservation.

RALENTIR LES OUTRAGES DU TEMPS

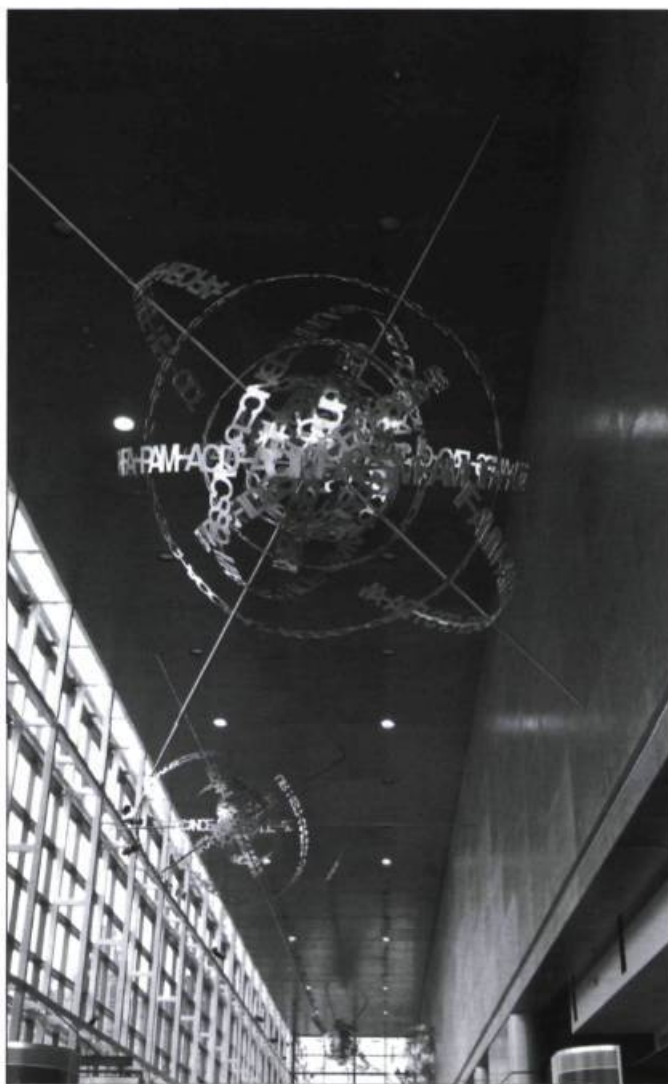
La production d'œuvres d'art public a connu une importante croissance dans les dernières décennies. Malheureusement, ces œuvres sont parfois si ancrées dans notre quotidien qu'on en oublie presque leur présence. Certaines d'entre elles affichent aujourd'hui des signes de détérioration. Les œuvres d'art public subissent souvent des conditions diffi-

ciles. Celles situées à l'extérieur, entre autres, sont exposées aux intempéries et à un risque accru de vandalisme. En plus d'être soumises à un processus normal de dégradation, la transformation du bâtiment ou du site auquel elles sont intégrées peut exiger leur déplacement. Des modifications à l'environnement de l'œuvre peuvent aussi altérer sa lecture par rapport à l'intention première de l'artiste.

Au cours des dernières années, la conservation des œuvres d'art public est devenue une préoccupation pour les propriétaires et les intervenants concernés. Et, l'usure du temps étant inexorable, les générations futures devront aussi s'en soucier. Mieux vaut donc développer une approche préventive afin de réduire au minimum les dommages éventuels.

D'ailleurs, des artistes et des responsables d'œuvres d'art public consultent plus souvent les restaurateurs du Centre de conservation du Québec (CCQ) pour la réalisation, la conservation et la mise en valeur de ce type d'œuvres. Que ce soit pour donner un avis sur le choix des matériaux, la manière de documenter, les techniques d'installation ou de déplacement d'une œuvre, pour établir des devis d'entretien ou des constats d'état pour l'ensemble d'une collection, pour restaurer une œuvre ou pour former le personnel responsable de l'entretien, une expertise professionnelle est requise.

Par exemple, à la demande de la Société de transport de Montréal, le CCQ a produit des rapports d'état et des fiches d'entretien pour les œuvres de sa collection d'art public dans les stations de métro. Une étape de planification globale peut maintenant être envisa-



gée en vue de la restauration et de l'entretien continu de ces œuvres.

Le Centre incite aussi les éventuels détenteurs d'œuvres d'art public à prévoir les meilleures conditions possibles pour garantir à leurs protégées une durabilité et un entretien approprié. Ils doivent

Détail d'une installation de Rose-Marie Goulet intitulée Monument pour A, intégrée au Centre des congrès de Québec en 1995.

Photo : Mary-Pierre Belzile

L'ART PUBLIC SUR LE WEB

En collaboration avec le Service de l'intégration des arts à l'architecture du ministère de la Culture et des Communications du Québec, le CCQ intégrera prochainement une section sur la conservation des œuvres d'art public dans son site Internet. À découvrir bientôt au www.ccq.mcc.gouv.qc.ca



Œuvre réalisée par Marcel Saint-Pierre et installée en 2004 à l'École des Deux-Ruisseaux, à Gatineau. Succession jaune-vert-mauve est une peinture sur toile qui contient des insertions de verre.

Photo: Mireille Nolet

notamment s'assurer que les matériaux sélectionnés sont compatibles, prévoir un système de drainage adéquat autour de l'œuvre et un ancrage solide pour la sécurité du public, planifier des mesures de protection contre les bris et le vandalisme ainsi que de bonnes techniques d'entretien.

Des précautions qui permettront de prolonger la durée de vie des œuvres ainsi que le plaisir que nous aurons à les côtoyer au quotidien.

Michèle Lepage est restauratrice au Centre de conservation du Québec.

Découvrez l'Ouest de l'île de Montréal.
Son patrimoine, ses paysages

Circuit Patrimonial à vélo
Héritage bicycle Trail

www.sdspoi.ca
Demandez notre carte gratuite au
514 694-0260 poste 200

Splendeurs de France
Importations exclusives
Reproductions &
Créations de meubles

*Gaëlle Cadudal-Souvy
Jean-Marc Souvy*

553, chemin des Patriotes
Otterburn Park
J3H 1Z4, Québec, Canada

Tél. : (450) 714-3319
Cell. : (514) 777-1541
Fax : (450) 714-3512

www.splendeursdefrance.ca

*Le Centre de conservation
du Québec* SUR LE TERRAIN

**ENGAGÉ DANS LA MISE EN VALEUR
DE L'ART PUBLIC**
Avec des architectes, ingénieurs,
artistes, propriétaires...

NOS SERVICES

- Restauration
- Expertise
- Formation
- Information et sensibilisation

www.ccq.mcc.gouv.qc.ca

Centre de conservation
Québec

Verrerie de Marcelle Ferron - Palais de Justice de Granby © SODRAC 2006